

BE-A0523_704160_806469_FRE

Inventaires des minutes du notaire Armand
Mahy à Oreye, 1931-1964



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Répertoires.....	7
1 - 10 Répertoires chronologiques. 10 novembre 1931 - 19 janvier 1965.....	7
II. Minutes.....	8
11 - 100 Minutes. 12 novembre 1931 - 18 mars 1964.....	8

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Mahy Armand (Oreye)

Période:
1931 - 1964

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.1867

Etendue:

- Etendue non inventoriée: 11.00 m
- Dernière cote d'inventaire: 100.00

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Armand Mahy (Oreye).

HISTORIQUE

Le notaire Armand Mahy a exercé de 1931 à 1964 à Oreye.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Armand Mahy ont été versées aux Archives de l'État à Liège par le notaire Olivier Mahy le 7 septembre 2020.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire Armand Mahy du 10 novembre 1931 au 18 mars 1964. Le dernier répertoire chronologique concerne aussi les minutes du notaire Emmanuel Mahy du 23 mars 1964 au 19 janvier 1965.

Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé du fond.

Description des séries et des éléments

I. RÉPERTOIRES

1 - 10 RÉPERTOIRES CHRONOLOGIQUES. 10 NOVEMBRE 1931 - 19 JANVIER 1965.

1	10 novembre 1931 - 7 septembre 1932.	1 cahier
2	9 septembre 1932 - 4 août 1936.	1 cahier
3	5 août 1936 - 9 mai 1941.	1 cahier
4	9 mai 1941 - 10 février 1944.	1 cahier
5	16 février 1944 - 15 mars 1946.	1 cahier
6	17 mars 1946 - 9 janvier 1949.	1 cahier
7	11 janvier 1949 - 3 février 1952.	1 cahier
8	4 février 1952 - 17 septembre 1956.	1 cahier
9	19 septembre 1956 - 26 août 1961.	1 cahier
10	13 septembre 1961 - 19 janvier 1965.	1 cahier

II. MINUTES

11 - 100 MINUTES. 12 NOVEMBRE 1931 - 18 MARS 1964.

11	12 novembre 1931 - 31 décembre 1931.	1 liasse
12	3 janvier 1932 - 26 mai 1932 (n° 2-102).	1 liasse
13	2 juin 1932 - 28 décembre 1932 (n° 108-235).	1 liasse
14	4 janvier 1933 - 28 juin 1933 (n° 1-88).	1 liasse
15	3 juillet 1933 - 25 décembre 1933 (n° 91-185).	1 liasse
16	4 janvier 1934 - 30 juin 1934 (n° 3-97).	1 liasse
17	1er juillet 1934 - 27 décembre 1934 (n° 99-211).	1 liasse
18	1er janvier 1935 - 28 mai 1935 (n° 1-91).	1 liasse
19	1er juin 1935 - 31 décembre 1935 (n° 95-201).	1 liasse
20	3 janvier 1936 - 31 mai 1936 (n° 1-98).	1 liasse
21	5 juin 1936 - 22 décembre 1936 (n° 99-214).	1 liasse
22	5 janvier 1937 - 17 juin 1937 (n° 2-98).	1 liasse
23	2 juillet 1937 - 31 décembre 1937 (n° 100-197).	1 liasse
24	9 janvier 1938 - 29 juin 1938 (n° 2-118).	1 liasse
25	1er juillet 1938 - 30 décembre 1938 (n° 119-219).	1 liasse

26	1er janvier 1939 - 29 avril 1939 (n° 1-67).	1 liasse
27	3 mai 1939 - 29 décembre 1939 (n° 68-174).	1 liasse
28	3 janvier 1940 - 22 juin 1940 (n° 1-68).	1 liasse
29	7 juillet 1940 - 31 décembre 1940 (n° 69-121).	1 liasse
30	2 janvier 1941 - 31 mai 1941 (n° 1-71).	1 liasse
31	2 juin 1941 - 31 décembre 1941 (n° 72-164).	1 liasse
32	5 janvier 1942 - 29 mai 1942 (n° 2-86).	1 liasse
33	1er juin 1942 - 31 décembre 1942 (n° 88-201).	1 liasse
34	1er janvier 1943 - 31 mai 1943 (n° 1-88).	1 liasse
35	3 juin 1943 - 29 décembre 1943 (n° 89-188).	1 liasse
36	8 janvier 1944 - 30 avril 1944 (n° 1-89).	1 liasse
37	3 mai 1944 - 27 décembre 1944 (n° 91-172).	1 liasse
38	19 janvier 1945 - 31 mai 1945 (n° 1-78).	1 liasse
39	1er mai 1945 - 29 septembre 1945 (n° 79-159).	1 liasse
40	2 octobre 1945 - 31 décembre 1945 (n° 160-219).	1 liasse
41	4 janvier 1946 - 28 février 1946 (n° 1-47).	1 liasse

42	2 mars 1946 - 31 mai 1946 (n° 48-143).	1 liasse
43	1er juin 1946 - 30 août 1946 (n° 145-230).	1 liasse
44	4 septembre 1946 - 30 décembre 1946 (n° 231-332).	1 liasse
45	2 janvier 1947 - 30 avril 1947 (n° 1-85).	1 liasse
46	2 mai 1947 - 31 août 1947 (n° 86-187).	1 liasse
47	1er septembre 1947 - 28 décembre 1947 (n° 189-290).	1 liasse
48	2 janvier 1948 - 31 mars 1948 (n° 1-81).	1 liasse
49	1er avril 1948 - 30 juin 1948 (n° 82-161).	1 liasse
50	4 juillet 1948 - 30 septembre 1948 (n° 162-251).	1 liasse
51	1er octobre 1948 - 31 décembre 1948 (n° 252-345).	1 liasse
52	7 janvier 1949 - 30 avril 1949 (n° 3-105).	1 liasse
53	1er mai 1949 - 30 juillet 1949 (n° 106-211).	1 liasse
54	2 août 1949 - 31 décembre 1949 (n° 214-328).	1 liasse
55	1er janvier 1950 - 26 février 1950 (n° 1-66).	1 liasse
56	1er mars 1950 - 30 avril 1950 (n° 67-146).	1 liasse
57	5 mai 1950 - 30 août 1950 (n° 147-230).	1 liasse
58	10 septembre 1950 - 29 décembre 1950 (n° 233-329).	

		1 liasse
59	1er janvier 1951 - 27 février 1951 (n° 1-64).	1 liasse
60	1er mars 1951 - 25 avril 1951 (n° 65-128).	1 liasse
61	2 mai 1951 - 29 juillet 1951 (n° 130-206).	1 liasse
62	2 août 1951 - 30 septembre 1951 (n° 207-264).	1 liasse
63	3 octobre 1951 - 29 décembre 1951 (n° 265-331).	1 liasse
64	2 janvier 1952 - 31 mars 1952 (n° 1-64).	1 liasse
65	1er avril 1952 - 31 mai 1952 (n° 65-131).	1 liasse
66	2 juin 1952 - 31 août 1952 (n° 132-214).	1 liasse
67	4 septembre 1952 - 31 décembre 1952 (n° 215-299).	1 liasse
68	4 janvier 1953 - 29 mars 1953 (n° 2-72).	1 liasse
69	1er avril 1953 - 31 mai 1953 (n° 73-139).	1 liasse
70	2 juin 1953 - 31 août 1953 (n° 140-218).	1 liasse
71	1er septembre 1953 - 29 décembre 1953 (n° 219-283).	1 liasse
72	4 janvier 1954 - 30 avril 1954 (n° 2-98).	1 liasse
73	2 mai 1954 - 29 août 1954 (n° 99-182).	1 liasse
74	2 septembre 1954 - 30 décembre 1954 (n° 183-284).	1 liasse

75	1er janvier 1955 - 29 avril 1955 (n° 1-99).	1 liasse
76	3 mai 1955 - 31 août 1955 (n° 101-206).	1 liasse
77	1er septembre 1955 - 30 décembre 1955 (n° 207-287).	1 liasse
78	41 janvier 1956 - 27 avril 1956 (n° 2-65).	1 liasse
79	2 mai 1956 - 29 juin 1956 (n° 66-126).	1 liasse
80	2 juillet 1956 - 30 septembre 1956 (n° 128-197).	1 liasse
81	2 octobre 1956 - 31 décembre 1956 (n° 198-266).	1 liasse
82	3 janvier 1957 - 28 avril 1957 (n° 1-80).	1 liasse
83	4 mai 1957 - 22 août 1957 (n° 82-157).	1 liasse
84	5 septembre 1957 - 29 décembre 1957 (n° 158-229).	1 liasse
85	2 janvier 1958 - 27 mars 1958 (n° 1-62).	1 liasse
86	1er avril 1958 - 25 juillet 1958 (n° 63-142).	1 liasse
87	2 août 1958 - 29 décembre 1958 (n° 144-236).	1 liasse
88	2 janvier 1959 - 28 avril 1959 (n° 1-85).	1 liasse
89	1er mai 1959 - 28 juillet 1959 (n° 86-164).	1 liasse
90	2 août 1959 - 31 décembre 1959 (n° 165-255).	1 liasse

91	2 janvier 1960 - 31 mars 1960 (n° 1-78).	1 liasse
92	2 avril 1960 - 31 juillet 1960 (n° 79-150).	1 liasse
93	1er août 1960 - 16 décembre 1960 (n° 151-219).	1 liasse
94	3 janvier 1961 - 27 juin 1961 (n° 1-77).	1 liasse
95	1er juillet 1961 - 30 décembre 1961 (n° 78-180).	1 liasse
96	4 janvier 1962 - 26 mai 1962 (n° 1-65).	1 liasse
97	5 juin 1962 - 29 décembre 1962 (n° 66-163).	1 liasse
98	5 janvier 1963 - 22 juin 1963 (n° 1-64).	1 liasse
99	1er juillet 1963 - 28 décembre 1963 (n° 65-167).	1 liasse
100	11 janvier 1964 - 18 mars 1964 (n° 1-47).	1 liasse